

# INSTALLATION-TRANSMISSION CE QU'IL FAUT RETENIR

## Réactualisation du diagnostic foncier agricole pour :

- Identifier les sièges d'exploitation, le parcellaire et l'âge des agriculteurs
- Identifier les friches agricoles et évaluer leur potentiel de reconquête

## 12 ateliers ont été réalisés dans les communes réunissant au total



36 élus

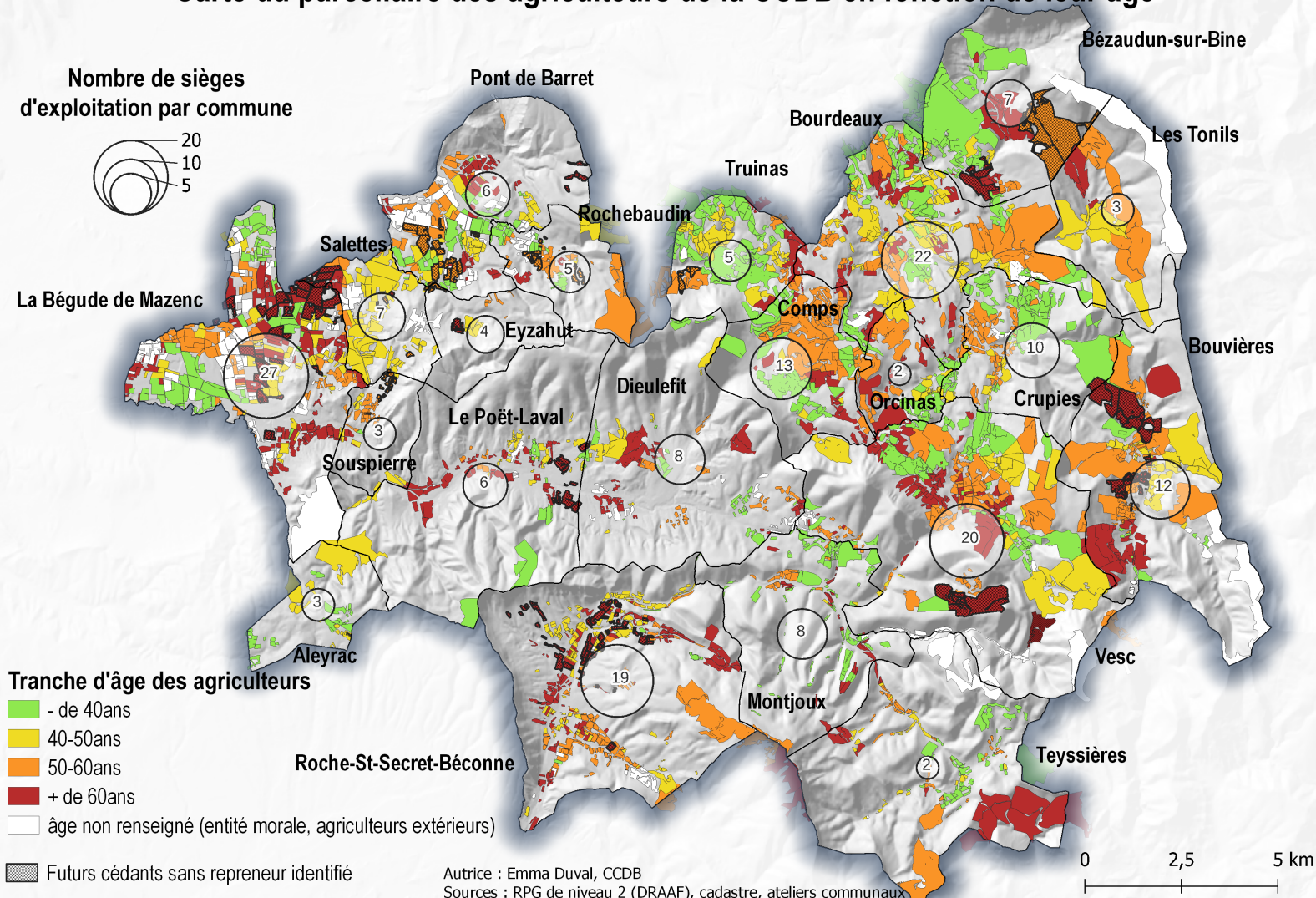


24 agriculteurs

## Travail réalisé en vue du renouvellement du Comité Local Installation Transmission de la CCDB

- Créé en 2012, réactivé en 2023 dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial
- Composé d'élus de la commission agricole, de la Chambre d'Agriculture, de la Safer, de Terre de Liens...
- Objectifs : accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de transmission
- Nouveauté 2023 : travailler sur la mobilisation des propriétaires privés de foncier non bâti

## Carte du parcellaire des agriculteurs de la CCDB en fonction de leur âge



## 49% des agriculteurs de la CCDB ont plus de 50ans

16

<30ans

38

30-40 ans

44

40-50 ans

45

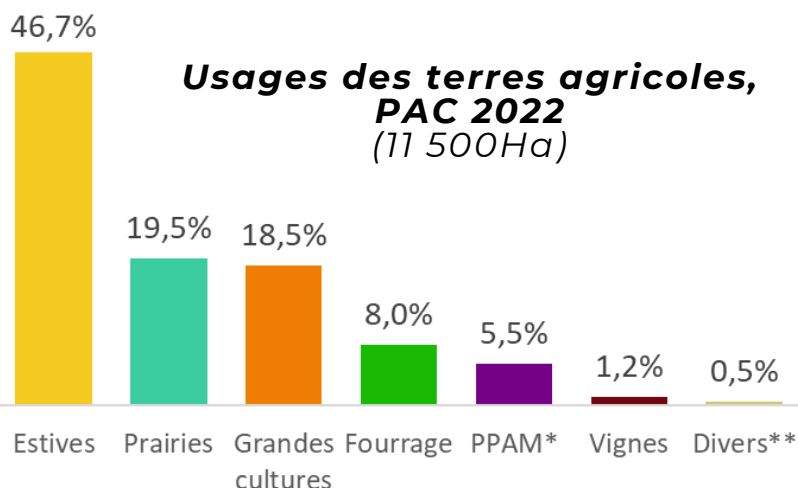
50-60 ans

47

>60ans

nombre  
d'agriculteurs

# L'AGRICULTURE DE LA CCDB, QUELQUES CHIFFRES



\*PPAM : Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales

\*\* Divers : légumes, vergers, fruits à coque...

## Qui travaille les terres agricoles de la CCDB ?

- 234 exploitants du territoire: 193 sièges d'exploitation (entreprise individuelle, EARL, GAEC) dont 151 déclarants PAC
- 72 exploitants extérieurs (Marsanne, Mornans, Cléon, Valréas...)

## Combien d'installations en 10 ans ?

➔ 53 installations entre 2013 et 2023

- 24 nouvelles installations (création d'activité)
- 20 reprises familiales
- 9 reprises Hors Cadre Familial

## Combien de cessations en 10 ans ?

➔ 67 cessations entre 2013 et 2023

- dont 29 sans reprise:
- 20 départs à l'agrandissement
  - 9 fins totales d'activités

## FRICHES AGRICOLES

(Travail réalisé grâce aux informations transmises par la DDT)

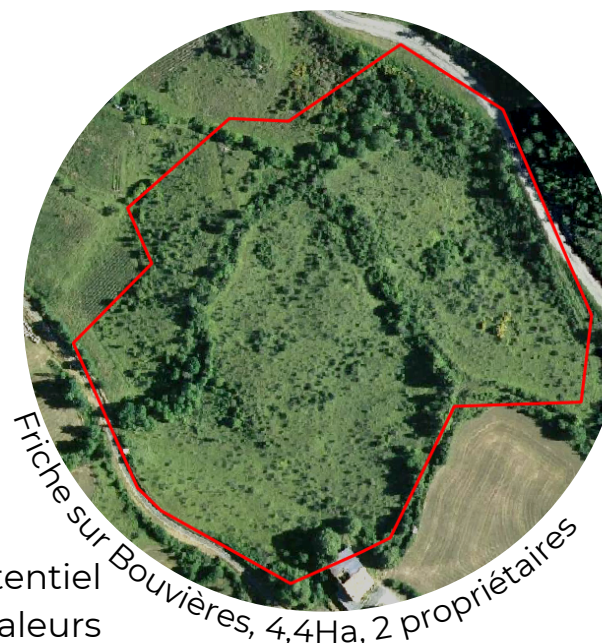
- 23 friches identifiées sur 11 communes
- **18 friches potentiellement valorisables** (62Ha) : 57 parcelles concernées, 26 propriétaires (25 privés)
- Types de revalorisation envisagée: **reconquête pastorale** pour la majorité, **fourrage** dans une moindre mesure, céréales et vergers partagés pour quelques zones

## En comparaison à d'autres territoires, un nombre de friches agricole restreint, pourquoi?

- Un reboisement massif déjà opéré
- Le foncier agricole restant, notamment labourable, est concurrentiel
- De nombreuses terres non soumises à déclaration en réalité cultivées

## Pourquoi revaloriser les friches ?

- Débloquer du foncier pouvant servir à de **l'installation agricole** : ne pas simplement miser sur l'accompagnement des transmissions agricoles
- **Protéger biodiversité et paysages** : biodiversité unique des prairies, complémentarité des milieux agricoles (corridors écologiques)
- Limiter le **risque incendie**
- **Rouvrir des espaces forestiers** : utiliser le potentiel pastoral des forêts et leur ombrage lors des fortes chaleurs



# QUELLES RÉALITÉS POUR LE FONCIER AGRICOLE DE LA CCDB?

Les propriétaires de foncier non bâti sur la CCDB

3 chiffres clés

37 031 parcelles

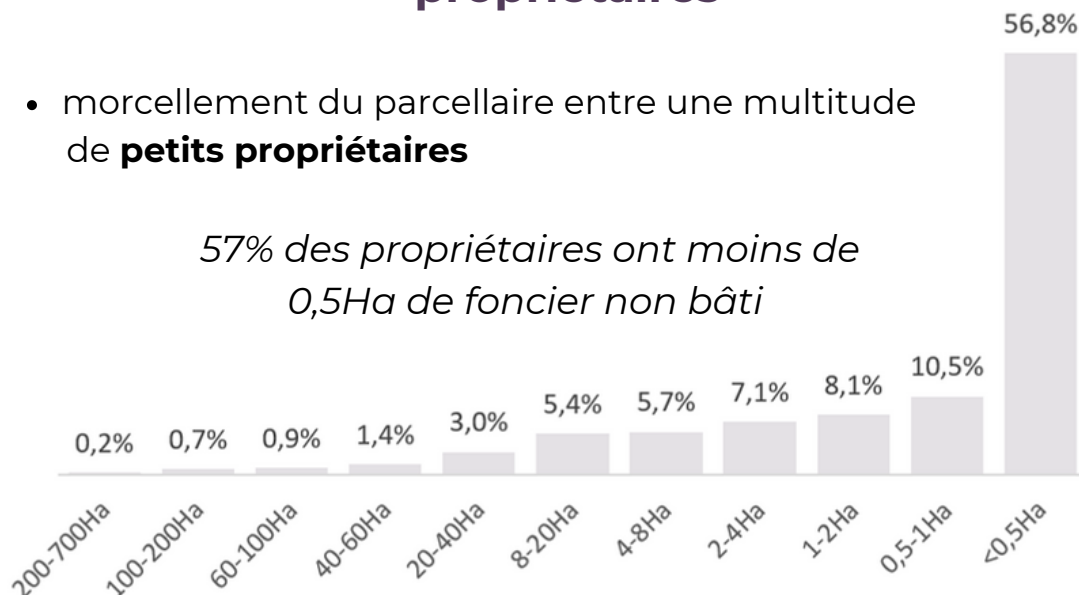
11 293 propriétaires

8 519 comptes

## 1 Le foncier aux mains d'une myriade de propriétaires

- morcellement du parcellaire entre une multitude de **petits propriétaires**

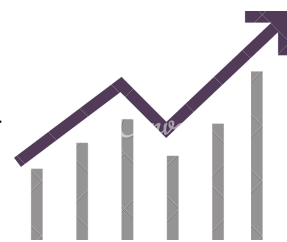
57% des propriétaires ont moins de 0,5Ha de foncier non bâti



- En moyenne, un agriculteur loue des terres à **14 propriétaires différents\***
- 43% des parcelles en **indivision**
- éloignement géographique entre propriétaires et agriculteurs : **48% des propriétaires résident en dehors de la CCDB**

## 2 Des usages concurrentiels

- **Urbanisation**: 5 Ha de terres agricoles urbanisés chaque année
- Du foncier accaparé pour des **usages non nourriciers** (pré pour chevaux, truffières, jardin d'ornement privé ...) **et spéculatifs** (augmentation du prix des terres)



## 3 Un devenir incertain pour de nombreuses terres

- la moitié de la SAU nationale est détenue par des personnes de plus de 65ans\*: **des terres qui vont changer de mains** et peut-être d'usage
- **49% des agriculteurs ont plus de 50ans**: incertitude sur le devenir des terres, notamment en location (21 cédants sans repreneur identifié)
- **Des fermes en difficulté** qui requestionnent l'usage des terres (lavande, vignes, ovin)



# Proposition de plan d'action pour le CLIT de la CCDB

**Enjeu**  
Préservation et valorisation du foncier agricole en vue de répondre au défi d'alimentation locale du territoire

**Objetifs**  
Favoriser la transmission

Favoriser l'installation en circuit-court

Mobiliser les propriétaires de foncier agricole et forestier

Prévenir l'avènement de nouvelles friches

**Sensibiliser les futurs cédants agricoles**

- faire connaître l'offre d'accompagnement du CLIT aux agriculteurs de plus de 50ans
- Actualiser le guide du précédent CLIT

**Identifier la CCDB comme relai pour les porteurs de projet sur le territoire**

- S'inscrire dans le guide des partenaires édité par les JA de la Drôme sur l'installation agricole
- S'associer aux partenaires pour proposer des évènements à destination des porteurs de projets

**Outiller les élus**

- proposer un temps de partage d'expérience avec des territoires engagés auprès des propriétaires privés

**Préserver la surface agricole**

- Instaurer des zones agricoles à protégées (ZAP, PENAP)
- Identifier les fermages à enjeu lors des cessations d'activité ou transmissions

**Identifier les besoins des cédants et faire intervenir le bon interlocuteur**

- premier contact téléphonique pour identifier leurs besoins
- rencontre sur la ferme en binôme avec le partenaire adéquat

**Favoriser la commercialisation en circuit court et de proximité**

- Proposer aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé pour diversifier leurs débouchés commerciaux

**Favoriser la location auprès des agriculteurs**

- Sensibiliser au bail rural et ses alternatives (commodat...)
- Faire connaître l'offre de restructuration foncière (AFAFE)
- Inciter le regroupement de propriétaires (AFA, ASL)
- Proposer un rachat communal ou autre (Terre de Liens...)

**Réfléchir l'adaptation des cultures**

- Veille agronomique en vue de la reconversion de l'usage des parcelles (ex: lavande)
- Expérimenter l'adaptation des cultures au changement climatique

Chambre d'Agriculture, Terre de Liens, Safer, Adear, Solidarité Paysans...

**Proposer une rencontre entre cédants et potentiels repreneurs**

- forum à organiser en novembre 2023

**Inciter à défricher**

- prise en charge partielle du coût de défrichement
- obligation de défrichement par voie réglementaire

**Continuer à produire de la donnée**

- Mise à jour plus régulière et simplifiée du diagnostic foncier agricole pour suivre les évolutions annuelles des déclarations PAC
- Création d'un outil collaboratif d'identification des friches et autres zones à enjeu